

Revue 45 2019

Des Indiennes dans la ville

Le guide qui accompagne la visite guidée du Vieux Donzère raconte l'histoire de la «Maison Bouvier» (Recherches Donzéroises n°36 de 2010), et de la période où une «fabrique» d'Indiennes y était installée. La question est alors posée, «qu'est ce qu'une indienne ?»

Histoire courte des débuts de la maison Bouvier

Louis Thimoléon Bouvier entame en 1786 la construction d'une grande et belle maison dans ce qui est aujourd'hui la rue Sarcey de Sutières. Il a 70 ans, après une vie très active, dont plusieurs années au service des Donzérois en tant que premier Consul en 1746, puis plusieurs fois conseiller, jusqu'en 1790, il devient alors maire de la toute nouvelle municipalité. Il y occupera plusieurs fonctions, jusqu'en 1799 où il doit se retirer et s'occuper de sa santé.

Le projet d'une maison ornée de sculptures, de balcons à belles balustrades en fer forgé est ambitieux. D'abord confié à un artisan vite dépassé par l'ampleur de la réalisation, il n'aboutira que six ans plus tard, après de nombreux problèmes et de longues procédures pour malfaçons. En 1792, Louis Thimoléon Bouvier occupe enfin sa maison jusqu'à sa mort en 1807, à l'âge de 90 ans. Il n'a pas d'enfant, ses nièces héritent de tous ses biens dont une grande partie passe, après accord, à la famille Sarcey de Sutières.

Sur le cadastre napoléonien (1810 /1817 pour Donzère), la propriété est portée en tant que «fabrique d'indiennes». Elle appartient alors à Louis Claude Philibert Sarcey de Sutières, propriétaire terrien à Donzère. Il existe aux Archives une pétition remise en 1808 à la mairie par «le sieur Joubert fils, entrepreneur de la fabrique d'indiennes de Donzère» demandant l'autorisation d'agrandir le lavoir public de Font Achard «pour le lavage de ses indiennes». Le maire donne son accord, considérant «que l'établissement (...) aura l'avantage de vivifier le commerce et d'employer nombre de bras inutiles».

En 1813, l'établissement emploie 30 ouvriers dont 10 «imprimeurs», mais les affaires ne sont pas bonnes et on perd la trace de la fabrique à partir de 1835. En 1844 la maison devient la Gendarmerie jusqu'en 1937, date à laquelle les gendarmes intègrent leurs nouveaux locaux de la Basse Bourgade. À partir de cette date la propriété est mise en location sous forme d'appartements qui sont vétustes, elle n'est plus entretenue et devient entrepôt pour la menuiserie Reynaud. Actuellement, restaurée, elle a été vendue sous forme d'appartements et de maisons avec jardin et piscine privés.

Les Indiennes

Mais que sont ces «indiennes» qui étaient très en vogue aux XVII^e et XVIII^e siècles? D'où vient ce terme? Quelle est leur histoire? Comment sont-elles fabriquées ?

Les indiennes, ancêtres des tissus imprimés européens sont le fruit de la maîtrise transmise de génération en génération par les artisans indiens et perses. Ces cotonnades étaient peintes et imprimées à la planche de bois de riches motifs aux teintes vives.

Les premiers de ces tissus légers et colorés arrivent en Europe à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle. Ils ont rapidement un grand succès auprès des femmes aisées, qui ne connaissaient que les lourds tissus de soie, les lainages et les épaisses toiles de lin. Les robes sont rapidement taillées dans ces indiennes qui entrent dans les intérieurs sous forme de rideaux, housses de coussins etc.

Le commerce de ces tissus s'ajoute à celui des épices et de la porcelaine de la Compagnie des Indes. Comme pour la porcelaine, les Européens cherchent à percer les secrets de fabrication de ces tissus qui plaisent tellement. Le coût des importations interdit aux moins aisés d'acquérir ces produits très recherchés, et dès le début du XVII^e siècle de nombreux ateliers imitent les impressions des indiennes. La communauté arménienne

de Marseille, par ses liens avec l'Orient, est la première à importer des Indiennes et à initier des artisans locaux à leur reproduction, avec des peintures colorées.

La production européenne n'est alors pas de très bonne qualité, mais elle fait peur aux producteurs de laine et de soie. Madame de Sévigné ramène à sa fille des indiennes après un séjour en Provence. La même année un arrêté du Conseil d'état «concernant les toiles de coton peintes aux Indes ou contrefaites dans le Royaume, & autres étoffes de soie à fleurs d'or & d'argent de la Chine & dédites Indes», interdit le port, l'utilisation et l'importation des indiennes. L'objectif est de protéger les grandes industries textiles françaises qui produisent le lin, la soie et la laine. Cette interdiction durera plus de 70 ans...

L'engouement pour ces nouveaux tissus est tellement important que les édits royaux, les menaces et les sanctions très sévères dont la destruction des planches d'impression, les amendes et même la prison, n'empêchent pas un véritable trafic de ces produits. En 1726 un édit condamne même à 3 ans de galère des contrebandiers d'indiennes. Aix en Provence devient un centre important de contrebande et dès 1750 les premiers ateliers clandestins voient le jour. Petit à petit la pression répressive faiblit, et enfin, en 1759, la fabrication et la vente des tissus «à l'indienne» est libre. Les importations sont alors taxées, ce qui favorise le développement des fabriques françaises. La demande devient très forte en Europe et pousse ses artisans à améliorer leur technique d'impression d'étoffes légères, colorées, d'entretien facile et de prix concurrentiel à celui des importations. L'impression textile prend alors son essor en Europe. En France plusieurs régions en sont d'importants artisans, dont Marseille et la Provence. 1783 : un Écossais, Thomas Bell, dépose le brevet d'une machine à imprimer les étoffes, avec un rouleau de cuivre gravé en creux.

Le grand bouleversement économique entraîné par ces indiennes se répand à travers l'Europe, dont la Suisse, l'Angleterre et plusieurs régions françaises. En 1797 la première machine à imprimer au rouleau est utilisée en France. La production se mécanise grâce à la diffusion des machines anglaises, les traits spécifiques des indiennes sont adaptés à la production industrielle. Des capitaux importants sont nécessaires à la production en masse de ces étoffes.

Au début du XIX e siècle le chiffre d'affaires des indiennes en Europe est évalué à 700 millions de livres. Les tissus inspirés des indiennes continuent toujours à plaire et au gré des modes apparaissent régulièrement en force. On peut citer les tissus Liberty en Angleterre à Londres, dans un magnifique bâtiment de style Tudor. Souleïado avec son musée d'indiennes et magasin d'usine à Tarascon, Indiennes de Nîmes et Olivades en Provence.

Les artisans

Une chaîne d'artisans très spécialisés est nécessaire à l'impression des indiennes.

- Le créateur du motif est le premier de la chaîne, il dessine les différents éléments, fleurs, feuillages etc. sur papier ou carton, fait une mise en couleurs, en tenant compte de la répétition du motif à l'impression qui, lorsqu'elle est précise, semble être faite d'un seul tenant, sur plusieurs mètres.
- Le graveur doit fabriquer l'outil capable de reproduire le travail du dessinateur. La première technique, entièrement artisanale est la gravure à la main, en creux de planches de bois, une par couleur, en repérage. L'ajout de picots ou de filets en laiton permet une grande finesse des motifs. L'impression artisanale se fait à partir de planches de bois gravées. Plus le graveur est expérimenté, plus la gravure est fine et donc l'impression de bonne qualité.
- L'imprimeur, aidé d'un garçon tireur, après avoir mordancé la partie du tissu à imprimer grâce au mordant, l'alun, composé salin d'origine naturelle, indispensable à une bonne imprégnation de la couleur. Il pose la planche chargée de matière colorante préparée par le coloriste sur la toile, en s'aidant de repères, et soumet l'ensemble à une forte pression régulière.

Les colorants

Les colorants sont obtenus à partir de substances naturelles, souvent des plantes, les principaux sont :

- La garance, en provenance du bassin oriental de la méditerranée, produit toute une gamme de rouges, du rose au rouge foncé.
- La cochenille, parasite de certaines plantes contenant un pigment rouge est aujourd'hui utilisée en colorant alimentaire.
- Le bois de campêche, originaire du Mexique, fournit une gamme du bleu au noir.
- L'indigotier (plusieurs plantes de la même famille) fournit la couleur bleue très recherchée, après un traitement, la couleur indigo n'existant pas à l'état naturel.
- La gaude, originaire d'Europe et le bois jaune, ou vieux fustet, originaire d'Amérique, fournissent différents tons de jaune. Une bonne impression ne peut se faire que sur une toile de coton fine, de bonne qualité.

À découvrir sans faute lors d'une visite en Alsace : le « Musée de l'Impression sur Etoffes » de Mulhouse dont l'univers des décors textiles en provenance du monde entier et les explications techniques ont largement inspirés cet article sur la fabrique d'indiennes de Donzère.

Danny Brunel